

Paris, le 23 octobre 2025



Tereos valorise l'engagement de ses coopérateurs vers une agriculture régénératrice ou bas carbone avec une prime filière de plus de 800 000 €

Tereos met en valeur la transition agricole de ses coopérateurs betteraviers en versant, pour la campagne 24/25, une prime, directement liée à la performance agronomique des exploitations engagées dans un programme d'agriculture régénératrice ou bas carbone et cultivant la betterave. Une manière concrète de reconnaître l'engagement de ses coopérateurs et d'ancrer la durabilité au cœur du modèle de la coopérative agricole.

Récompenser les pratiques bas carbone et régénératrices

Au titre de la campagne 2024/2025, près de 400 coopérateurs ont bénéficié d'une prime totale de 811 450€ versée fin septembre 2025 pour la mise en œuvre de pratiques bas carbone et d'agriculture régénératrice. Cette prime récompense avant tout une volonté d'incarner un modèle de filière respectueuse de l'environnement et rémunératrice.



« Le versement de cette prime est le reflet de l'engagement fort porté par Tereos depuis plusieurs années pour une agriculture plus durable et de la valorisation des résultats obtenus au travers notre chaîne de valeur. Elle illustre la capacité de la filière betteravière à conjuguer performance agronomique, économique et environnementale. »

déclare Gérard Clay, Président du Conseil d'administration

Un accélérateur de la décarbonation agricole

La transition énergétique de Tereos est d'ores et déjà amorcée tant sur le volet industriel, qu'agricole. Les objectifs de la feuille de route climat, validés par SBTi (FLAG), permettent d'engager Tereos dans un plan de décarbonation ambitieux qui couvre toute la chaîne de valeur, du champ au produit fini.

Tereos a accompagné cette ambition d'un vaste plan d'actions avec la prise en charge de 75 % du coût de 1 000 bilans carbone agricoles. À ce jour, plus de 850 coopérateurs ont déjà engagé un diagnostic carbone, et 270 d'entre eux vers un projet "Label Bas Carbone", et plus de 60 sont impliqués dans des démarches d'agriculture régénératrice.

Le montant de la prime filière sera réévalué chaque année selon les performances observées et les volumes engagés auprès des clients, garantissant un partage de la valeur, tout au long de la chaîne et dans une logique fidèle à l'esprit coopératif.

La prime filière, un pilier essentiel pour décarboner toute la chaîne de valeur



Grâce à l'engagement des coopérateurs et aux dispositifs comme la prime filière, Tereos est en mesure d'offrir à ses clients des produits bas carbone avec des données vérifiées et traçables. Ce dispositif agit de concert aux côtés de l'offre « Cultivate Net-Zero ».

Destinée aux clients industriels des secteurs agroalimentaire, cosmétique ou pharmaceutique, cette opportunité commerciale répond aux besoins de clients qui souhaitent réduire, dès le champ, leur propre empreinte carbone grâce à ce grâce à la réduction de l'empreinte des matières premières transformées.



« Nous avons, aujourd'hui, l'opportunité collective, celle de renforcer la résilience des exploitations agricoles de nos coopérateurs et de défendre la compétitivité de la filière. Cette opportunité, nous la saisissons. Nous agissons, au nom de la durabilité ! »

précise Olivier Leducq, Directeur général

Des perspectives ambitieuses et durables

Tereos poursuivra le déploiement de la prime filière dans les prochaines campagnes, afin d'encourager un plus grand nombre de coopérateurs à rejoindre la démarche bas carbone.

Cette initiative s'inscrit dans l'ambition 2032-2033 de la coopérative agricole :

- 20 % de ses approvisionnements agricoles issus de l'agriculture régénératrice ou bas carbone,
- 36 % de réduction des émissions agricoles par rapport à 2022,
- et la poursuite des investissements industriels dans le cadre du plan de décarbonation (près de 800 M€, sur plus de 100 projets répartis sur 16 sites européens).

Ces engagements confirment la volonté de Tereos de bâtir une filière agricole plus résiliente, durable et compétitive, tout en répondant aux attentes climatiques des clients et en valorisant le travail de ses coopérateurs.

À propos de Tereos

Coopérative agricole française, Tereos rassemble 10 300 coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la luzerne. Grâce à ses 38 sites industriels, une implantation dans 14 pays et l'engagement de ses 15 600 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. Portée par sa raison d'être « Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes en répondant aux besoins essentiels du quotidien », la coopérative compte parmi les 50 entreprises les plus engagées en matière d'émissions liées aux forêts, terres et agriculture.

Direction de la communication

Kristell Guizouarn
+33 (0)6 89 30 56 04
kristell.guizouarn@tereos.com

Presse

Saper Vedere – CTempo
Capucine Barraud-Degouy
+33 (0)6 64 75 88 44
capucinebarraud@ctempo.fr